

## **Synthèse des observations et propositions du public**

La consultation du public sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société SBTPC pour la mise en œuvre d'une opération d'épierreage, au titre de l'amélioration foncière agricole des terrains, sise allée Jacquot sur le territoire de la commune de Saint-Pierre, avant approbation par le préfet, s'est déroulée du 14 mars 2022 au 12 avril 2022 inclus.

Les avis au public par voie de presse ont été publiés le 24 février 2022 dans Le Quotidien de la Réunion et dans le JIR.

La demande a été mise en ligne sur le site internet de la préfecture de La Réunion et de la Deal le 24 février 2022 et pendant toute la durée de la consultation.

Aucune observation et proposition n'a été transmise par courriel dans le délai imparti. Aucune consultation en préfecture n'a été sollicitée, ni demande de renseignements.

### **Conclusion**

L'absence d'observations et de propositions formulées dans le cadre de la mise à disposition du public n'implique donc aucune modification du projet tel que décrit dans le dossier demande d'autorisation environnementale déposée par la société SBTPC.